



**CONVENTION DE MINI STAGE**  
LYCÉE POLYVALENT LES IRIS  
13, rue St CRICQ  
BP 69,  
33305 - LORMONT CEDEX

Entre les soussignés : Monsieur BARIS, Proviseur du LYCÉE POLYVALENT LES IRIS

Et, Madame, Monsieur: \_\_\_\_\_  
Chef d'Etablissement

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 :

La présente convention règle les rapports des signataires en vue de l'organisation et du déroulement de stages accomplis par des élèves dans le lycée.

Article 2 :

Les stages constituent le support ou le prolongement d'une information sur l'orientation et doivent permettre à l'élève, de se déterminer sur un choix professionnel, en toute connaissance et avec de meilleures chances de réussite ultérieure.

Article 3 :

La formation dispensée durant les stages, est organisée à la diligence du Proviseur. Un professeur du stagiaire pourra s'assurer, du bon déroulement du stage, lors d'une visite prévue d'un commun accord entre les deux chefs d'établissements.

Article 4 :

Les élèves doivent se conformer au règlement intérieur et aux horaires du lycée.

Article 5 :

La prise en charge de la sécurité et de la responsabilité du stagiaire incombe au chef de l'établissement d'accueil, pendant toute la durée de la présence du stagiaire dans son établissement.

Article 6 :

Le transport (aller-retour) sur le lieu du stage est sous la responsabilité et à la charge unique du (des) responsable(s) légal (légaux).

Article 7 :

Les élèves accueillis dans l'établissement auront la possibilité de déjeuner sur place. L'intendance facturera à l'établissement d'origine le repas des demi-pensionnaires ; quant aux élèves externes mangeant ce jour ils s'acquitteront d'un ticket-repas de 4,00 €.

Les élèves qui auront choisi d'être hébergés s'acquitteront de 7,45 € pour la nuitée.

Article 8 :

En cas d'accident survenu à un élève stagiaire, soit au cours de sa présence au lycée, soit au cours du trajet, l'établissement d'origine sera immédiatement prévenu.

Article 9 :

Le stage se déroulera le \_\_\_\_\_  
de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_, pour découvrir la formation :

- ⇨ Enseignements d'exploration en 2° GT "Pass ingénieur" (SI + CIT)
- ⇨ BAC. S.T.I. 2 D précisez si possible ⇨ E.E., ⇨ I.T.E.C., ou ⇨ S.I.N.
- ⇨ BAC S. option Sciences de l'Ingénieur
- ⇨ BTS Electrotechnique
- ⇨ BTS Conception de Produits Industriels

Et pour la filière Industries Graphiques:

- ⇨ BAC. PRO. R.P.I.P. Option Productions graphiques
- ⇨ BAC. PRO. R.P.I.P. Option Productions Imprimées
- ⇨ BTS E.R.P.C. Option Produits Plurimédias
- ⇨ BTS E.R.P.C. Option Produits Imprimés

Régime choisi pour le mini-stage :

- ⇨ externe
- ⇨  $\frac{1}{2}$  pension
- ⇨ interne (prendre contact avec l'intendance)

L'élève :

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_

Etablissement : \_\_\_\_\_

Dont le Professeur Principal est : \_\_\_\_\_

Dont le Responsable légal est : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone où joindre le responsable en cas d'urgence :

Domicile : \_\_\_\_\_ Travail : \_\_\_\_\_

Date et signature

Le chef d'établissement  
d'Origine

Le

Date et signature

Le Proviseur du Lycée  
Etablissement d'Accueil

Le

Date et signature

Le Responsable légal  
de l'élève

Le

C. BARIS

(Cachet de l'établissement)